

## PROJET «DE LA RECHERCHE À L'ACTION» (RTA): Utiliser les connaissances pour accélérer les progrès dans l'élimination du travail des enfants et du travail forcé

### Mots-clés de la Carte de lacunes de données probantes (CLD) sur le travail forcé

Bienvenue dans le Guide des mots-clés de la Carte de lacunes de données probantes (CLD) sur le travail forcé!

La Carte de lacunes de données probantes (CLD) sur le travail forcé comprend des documents relatifs au travail forcé (rapports ou articles examinés par des pairs) indexés dans l'outil bibliographique. Il convient de souligner que cette carte est compatible avec les ordinateurs et les tablettes, mais pas avec les smartphones. Si vous avez des questions, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: [rtaproject@ilo.org](mailto:rtaproject@ilo.org).

#### Facteurs

Catégorie	Sous-catégorie	Description
Données démographiques	Genre	Cette catégorie examine la question du genre comme facteur influençant le travail forcé.
	Origine ethnique	Cette catégorie examine l'origine ethnique des travailleurs comme facteur influençant le travail forcé.
	Structure du ménage	Cette catégorie examine la structure du ménage comme facteur influençant le travail forcé.
Identification et libération	Mécanisme d'identification/d'orientation	Cette catégorie examine les mécanismes d'identification du travail forcé ou d'orientation des travailleurs concernés vers les services pertinents.
	Libération	Cette catégorie examine la libération des travailleurs de la condition de travail forcé.
Gouvernance publique et	Cadre juridique	Cette catégorie examine le rôle du cadre juridique et l'environnement politique dans la lutte contre le travail forcé.

réglementation du travail	Application de la loi et contrôle	Cette catégorie examine le rôle des autorités chargées de l'application de la loi (police, inspecteurs du travail, etc.) et du contrôle des lieux de travail dans la lutte contre le travail forcé.
	Sanctions	Cette catégorie examine le rôle des sanctions infligées aux employeurs dans la lutte contre le travail forcé.
	Cadre institutionnel et gouvernance	Cette catégorie examine le rôle du cadre institutionnel, de la capacité institutionnelle et des conditions de bonne gouvernance dans la lutte contre le travail forcé.
	Liberté syndicale	Cette catégorie examine la liberté syndicale – soit le droit des travailleurs et des employeurs à créer et à rejoindre les organisations de leur choix – comme facteur influençant le travail forcé. Pour plus d'informations, veuillez consulter la <a href="#">Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948</a> .
	Négociation collective	Cette catégorie examine la négociation collective – à savoir toutes les négociations entre un employeur, un groupe d'employeurs ou une ou plusieurs organisations d'employeurs, d'une part, et une ou plusieurs organisations de travailleurs, d'autre part, pour: i) déterminer les conditions de travail et d'emploi; et/ou ii) régler les relations entre les employeurs et les travailleurs; et/ou iii) régler les relations entre les employeurs ou leurs organisations et une ou plusieurs organisations de travailleurs – comme facteur influençant le travail forcé. Pour plus d'informations, veuillez consulter la <a href="#">Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949</a> .
	Documentation légale et droits	Cette catégorie examine la confiscation des pièces d'identité et l'accès aux droits (tels que des soins de santé abordables et de qualité) comme facteurs influençant le travail forcé.
	Réglementation commerciale	Cette catégorie examine le rôle de la réglementation du travail dans les politiques et les accords commerciaux dans la lutte contre le travail forcé.
Protection sociale et moyens de subsistance	Pauvreté/Richesse des ménages	Cette catégorie examine la pauvreté ou la richesse des ménages comme facteurs influençant le travail forcé.

Travail parental	Cette catégorie examine le travail des parents dans des secteurs et industries spécifiques comme facteur affectant le travail forcé et le travail forcé des enfants.
Exposition aux chocs	Cette catégorie examine l'exposition à de graves difficultés idiosyncratiques ou économiques et aux catastrophes naturelles, comme facteurs augmentant la vulnérabilité au travail forcé.
Changement climatique	Cette catégorie examine le changement climatique et la dégradation de l'environnement comme facteurs influençant le travail forcé.
Crises humanitaires	Cette catégorie examine les crises humanitaires comme facteur augmentant la vulnérabilité au travail forcé.
(In)sécurité alimentaire	Cette catégorie examine l'(in)sécurité alimentaire, y compris en termes de disponibilité et d'usage des produits alimentaires, comme facteur augmentant la vulnérabilité des ménages au travail forcé.
Accès aux services essentiels	Cette catégorie examine l'accès aux services essentiels (eau, électricité, etc.) comme facteur influençant le travail forcé.
Accès aux services de santé et aux prestations-maladie	Cette catégorie examine l'accès aux services de santé et aux prestations-maladie comme facteur influençant le travail forcé.
Transferts en espèces (conditionnels)	Cette catégorie examine le rôle des programmes de transferts en espèces conditionnés à certaines exigences dans la lutte contre le travail forcé.
Transferts en espèces (non conditionnels)	Cette catégorie examine le rôle des programmes de transferts non conditionnels en espèces qui assurent un transfert de revenu aux ménages (sans aucune exigence) dans la lutte contre le travail forcé.
Transferts en nature	Cette catégorie examine le rôle des programmes de transferts en nature, qui fournissent aux ménages des biens et services spécifiques, dans la lutte contre le travail forcé.
Accès au crédit	Cette catégorie examine l'accès au crédit comme facteur influençant le travail forcé.
Assurances	Cette catégorie examine l'accès aux assurances (une forme de mécanisme d'adaptation des ménages) comme facteur influençant le travail forcé.
Travaux publics	Cette catégorie examine le rôle des projets de travaux publics (construction de routes, ponts, trottoirs, feux

		de circulation, etc.) dans la lutte contre le travail forcé.
	Autre protection sociale	Cette catégorie examine les politiques, programmes ou projets de protection sociale ne figurant pas dans la catégorie «Protection sociale et moyens de subsistance» comme facteurs influençant le travail forcé.
Migration	Migration	Cette catégorie examine les migrations internes et internationales comme facteurs influençant la vulnérabilité au travail forcé.
	Mobilité de la main-d'œuvre	Cette catégorie examine la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs comme facteur influençant le travail forcé dans le pays d'origine ou de destination.
	Envois de fonds	Cette catégorie examine les envois de fonds (à savoir les transferts de revenu depuis l'étranger) comme facteur influençant le travail forcé dans le pays d'origine.
Marché du travail	Demande de main-d'œuvre	Cette catégorie examine la demande locale de main-d'œuvre (par secteur d'activité, rural/urbain, etc.) comme facteur influençant l'offre et la demande de travail forcé.
	Informalité	Cette catégorie examine l'économie informelle comme facteur influençant le travail forcé.
	Recrutement de main-d'œuvre	Cette catégorie examine les pratiques et les conditions de recrutement de main-d'œuvre (telles que le logement chez l'employeur) comme facteurs influençant le travail forcé.
	Structure économique et chaînes d'approvisionnement	Cette catégorie examine les structures économiques (infrastructures, éducation, technologies, transports, services, etc.) et les chaînes d'approvisionnement comme facteurs influençant l'offre et la demande de travail forcé.
	Diligence raisonnable et codes de conduite	Cette catégorie examine les rôles des pratiques de diligence raisonnable et des codes de conduite dans la lutte contre le travail forcé au sein des chaînes d'approvisionnement. La diligence raisonnable désigne un ensemble de critères et de paramètres en matière de respect des droits humains, et se réfère également à un ensemble de pratiques analytiques utilisées pour évaluer le niveau et le type de risques et/ou avantages liés à un partenaire commercial potentiel.

	Agglomération d'entreprises	Cette catégorie examine l'agglomération d'entreprises (lorsqu'entreprises et habitants se retrouvent concentrés dans des villes ou autour de pôles de compétitivité) comme facteur influençant le travail forcé.
Développement des compétences	Niveau d'études	Cette catégorie examine le niveau d'études des travailleurs comme facteur influençant le travail forcé.
	Rattrapage scolaire et formation professionnelle	Cette catégorie examine le rôle du rattrapage scolaire (également connu sous le nom d'éducation de compétences de base, d'éducation préparatoire ou de remise à niveau scolaire et de la formation professionnelle dans un métier ou artisanat) dans le renforcement de la résilience au travail forcé et la promotion du rétablissement des survivants.
	Accompagnement familial, compétences de vie	Cette catégorie examine le rôle de l'accompagnement familial et de la formation aux compétences de vie dans le renforcement de la résilience au travail forcé.
	Accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC)	Cette catégorie examine l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le renforcement de la résilience au travail forcé et dans la lutte contre le travail forcé.
	Autonomisation économique des femmes	Cette catégorie examine le rôle des investissements dans l'autonomisation des femmes comme facteur améliorant leur participation à la population active, augmentant la richesse des ménages et réduisant la vulnérabilité au travail forcé.
	Orientation et information des migrants (avant le départ/à l'arrivée)	Cette catégorie examine le rôle des séances d'orientation et d'information aux migrants (avant le départ/à l'arrivée) dans le renforcement de la résilience au travail forcé.
Santé et sécurité	Handicap	Cette catégorie examine le handicap (à savoir les personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres, conformément à l'Article 1, § 2 de la <a href="#">Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées</a> ) comme facteur influençant le travail forcé.
	Santé et sécurité au travail (SST)	Cette catégorie examine la santé et sécurité au travail comme facteur influençant le travail forcé dangereux dans différents secteurs, tels que l'agriculture,

		l'exploitation minière, la construction civile et la production manufacturière.
	Interventions psychosociales	Cette catégorie examine les interventions psychosociales auprès des travailleurs, ce qui inclut une combinaison de bien-être psychologique et de liens sociaux (p. ex., réseaux familiaux et communautaires) comme facteur renforçant la résilience au travail forcé et le rétablissement des survivants.
	Autres interventions liées à la santé	Cette catégorie examine le rôle des interventions liées à la santé autres que celles figurant dans la catégorie «Santé et sécurité» comme facteur de lutte contre le travail forcé.
Attitudes et sensibilisation	Attitudes envers le travail forcé	Cette catégorie examine l'évolution des attitudes et des normes familiales et sociales à l'égard des travailleurs comme facteurs influençant le travail forcé.
	Communication et plaidoyer	Cette catégorie examine les initiatives de communication et la promotion des activités de sensibilisation comme facteurs de lutte contre le travail forcé.
	Surveillance, y compris les études de prévalence	Cette catégorie examine le rôle des mesures de surveillance régulière, et notamment l'évaluation de la prévalence du travail forcé, dans la lutte contre le travail forcé.
Interventions intégrées/transversales		Cette catégorie examine les facteurs transversaux ou divers (énumérés ci-dessus) influençant le travail forcé.

## Résultats

Catégories	Sous-catégories	Description
Prévalence/incidence		Cette catégorie examine, en tant que résultat, la prévalence ou de l'incidence du travail forcé.
Formes de travail	Travail forcé	Cette catégorie examine, en tant que résultat, le travail forcé sous toutes ses formes. Cette catégorie ne spécifie pas le type de travail forcé. Pour plus d'informations, veuillez consulter les <a href="#">Directives de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) concernant les statistiques du travail forcé</a> et la <a href="#">Convention (n° 29) de l'OIT sur le travail forcé, 1930</a> .
	Exploitation par le	Cette catégorie examine, en tant que résultat, spécifiquement le travail forcé imposé par le secteur privé dans des secteurs autres que

	travail forcé	l'exploitation sexuelle commerciale. Pour plus d'information et définitions, veuillez consulter les <a href="#">Estimations mondiales de l'esclavage moderne (OIT, Walk Free et OIM, 2022)</a> et les <a href="#">Directives de la CIST</a> .
	Servitude pour dettes	Cette catégorie examine, en tant que résultat, spécifiquement la servitude pour dettes. Il y a servitude pour dettes lorsque des individus sont contraints de travailler contre leur volonté pour rembourser une dette auprès d'un employeur ou d'un recruteur, ou lorsque la dette est manipulée pour obliger les individus à effectuer des tâches ou à accepter des conditions de travail qu'ils refuseraient dans toute autre situation. Pour plus d'informations, veuillez consulter les <a href="#">Directives de la CIST</a> .
	Traite à des fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle commerciale	Cette catégorie examine, en tant que résultat, spécifiquement la traite à des fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle commerciale (un crime défini par le Protocole de Palerme). Pour plus d'informations, veuillez consulter les <a href="#">Directives de la CIST</a> .
	Exploitation sexuelle commerciale forcée	Cette catégorie examine, en tant que résultat, spécifiquement l'exploitation sexuelle commerciale forcée. Pour plus d'informations, veuillez consulter les <a href="#">Directives de la CIST</a> .
	Travail forcé imposé par l'État	Cette catégorie examine, en tant que résultat, spécifiquement du travail forcé imposé par l'État - comme punition pour l'expression d'opinions politiques, aux fins de développement économique, comme moyen de discipliner la main-d'œuvre, comme punition pour la participation non violente à des grèves, ou comme moyen de discrimination raciale, religieuse ou autre. Pour plus d'informations, veuillez consulter les <a href="#">Directives de la CIST</a> , et la <a href="#">Convention (n° 29) de l'OIT sur le travail forcé, 1930</a> et la <a href="#">Convention (n° 105) de l'OIT sur l'abolition du travail forcé, 1957</a> .
	Travail forcé des enfants	Cette catégorie examine, en tant que résultat, spécifiquement le travail forcé des enfants. Pour plus d'informations et définitions, veuillez consulter les <a href="#">Directives de la CIST</a> .
Secteur d'activité/Conditions de travail	Secteur	Cette catégorie examine, en tant que résultat, le secteur d'activité (agriculture, industrie, services, etc.) des personnes soumises au travail forcé.
	Conditions de travail	Cette catégorie examine, en tant que résultat, les conditions de travail (p. ex., temps de travail, salaires) des personnes soumises au travail forcé.

Groupe cible	Genre	Cette catégorie examine, en tant que critère de sélection/résultat, le sexe de la personne soumise au travail forcé ou du chef du foyer.
	Origine ethnique	Cette catégorie examine, en tant que critère de sélection/résultat, l'origine ethnique de la personne soumise au travail forcé ou de leur foyer.
	Statut migratoire	Cette catégorie examine, en tant que critère de sélection/résultat, le statut migratoire de la personne soumise au travail forcé.
	Travailleurs informels	Cette catégorie examine, en tant que critère de sélection/résultat, les personnes soumises au travail forcé au sein de l'économie informelle.
Environnement favorable	Normes sociales, attitudes à l'égard du travail forcé	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la promotion d'un environnement favorable à travers l'évolution des normes sociales et des attitudes à l'égard du travail forcé au sein de la communauté.
	Cadres juridiques	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la promotion d'un environnement favorable à travers la modification des cadres juridiques et des politiques relatives au travail forcé.
	Accès aux services de prévention	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la promotion d'un environnement favorable à travers l'amélioration de l'accès des travailleurs aux services de prévention.
	Accès aux mesures de protection	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la promotion d'un environnement favorable à travers l'amélioration de l'accès des travailleurs aux services de protection.
	Accès aux mécanismes de réparation	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la promotion d'un environnement favorable à travers l'amélioration de l'accès des travailleurs aux mécanismes de réparation.
Santé	Physique	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la santé physique des travailleurs.
	Psychosociale	Cette catégorie examine, en tant que résultat, la santé psychosociale des travailleurs (à savoir une combinaison de bien-être psychologique et de liens sociaux).